



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 22 janvier 2018 à 18h30

- Décide d'accepter le plan de gestion 2013-2032 des forêts communales de Bassins C 224 ;
- Décide d'accepter la demande d'autorisation d'aliénation d'un appartement loué à la rue du Châtelard 1 ;
- Décide d'accepter l'exploitation d'un appareil automatique à cigarettes à l'Auberge ;
- Décide de conclure un contrat d'entretien de la toiture de la salle polyvalente avec l'entreprise Dürst & Fils SA ;
- Décide de confirmer les travaux de réfection du plafond de la cuisine de l'Auberge ;
- Décide de convoquer une assemblée générale du RAB le 26 février prochain ;
- Prend acte du courrier de Vetroswiss concernant l'assujettissement à la TVA au 01.01.2018 ;
- Prend acte de la prochaine séance fixée par l'AISE à Bassins, soit le 25 avril 2018 ;
- Prend acte de la prochaine assemblée générale de la Clinique dentaire qui se tiendra le 21 mars 2018.

La Municipalité